

LA CGT SIGNE UN ACCORD SUR LE RENFORCEMENT ET L'AMELIORATION DE L'ASTREINTE DEPANNAGE RESEAU ELECTRICITE A ERDF ALSACE/FRANCHE-COMTE



Après plusieurs mois de discussions et de négociations, un accord sur l'évolution du dispositif d'astreinte de l'Unité Réseau Electricité Alsace/Franche-Comté était soumis à signature des Organisations Syndicales.

L'accord soumis à signature est en rupture totale avec la politique mise en œuvre au sein de la distribution, puis à ERDF, depuis de nombreuses années.

Cette politique a amené à la suppression de 14 000 emplois de distributeurs en 10 ans et à une dégradation

importante du Service Public de la distribution.

Dégradation reprise par la FNCCR pour tenter de remettre en cause le système concessionnaire tel qu'on le connaît aujourd'hui en France.

La CGT a sans cesse dénoncé cette politique suicidaire et l'a combattue, avec le Personnel, et tout particulièrement lors du conflit du Printemps de l'Energie, en 2009, où nous avons gagné l'arrêt de l'externalisation de l'astreinte, dernier rempart à franchir pour continuer à

supprimer massivement des emplois à ERDF.

Sans cette lutte, l'accord d'Alsace/Franche-Comté n'existerait vraisemblablement pas ! Comme ceux signés dans les autres Unité Réseau Electricité.

Le Personnel doit être fier de la bataille menée depuis 3 ans, et aujourd'hui, ils en récoltent les fruits !

Même si ces accords ne reprennent pas l'intégralité des revendications du Personnel, ils s'inscrivent dans une toute autre logique.

Alors que la tempête Joachim traversait notre région, la CGT signait l'accord sur l'Organisation de l'Astreinte sur l'Unité Réseau Electricité Alsace/Franche-Comté (le 16/12/11). Tout un symbole !

Au total, ce sont 54 Agents, dont 27 supplémentaires qui vont intégrer l'Unité Réseau Electricité Alsace/Franche-Comté, accompagnés de moyens matériels supplémentaires.

Pour la seule Franche-Comté, ce sont 19 Agents supplémentaires qui vont venir renforcer le dispositif d'astreinte et 9 tours d'astreinte supplémentaires sont créés par semaine, dont 3 tours d'astreinte moyens lourds et dépannage lignes 20 000 volts assurés par les équipes de Travaux Sous Tension 20 000 volts.

En détail :

- 4 emplois supplémentaires à Champagnole,
- 4 emplois supplémentaires à Gray,
- 4 emplois supplémentaires à Vesoul,
- 4 emplois supplémentaires au Russey,
- 1 emploi supplémentaire équipe Travaux Sous Tension 20 000 volts (TST HTA) à Besançon,
- 1 emploi supplémentaire équipe TST HTA à Montbéliard,
- 1 emploi supplémentaire équipe TST HTA à Lons le Saunier.

Cet accord prévoit aussi l'anticipation à 2 ans du remplacement des Agents d'astreinte partant en retraite ainsi que la réinternalisation d'activités confiées aux entreprises privées.

A ce jour, nationalement, ce sont 250 emplois nouveaux créés, qui se traduiront par des embauches sèches !